Jean-Baptiste Noé, historien

Le maraîcher et le citadin sont-ils condamnés à se regarder en chien de faïence ? L'historien Jean-Baptiste Noé prône plutôt pour une agriculture proche des urbains. Car elle demeure indispensable à ces derniers, économiquement et en termes de biodiversité.

Plaidoyer pour l'entente entre ville et campagne

Développement urbain et agriculture. Deux termes qui portent en eux l'antagonisme : la ville, d'un côté, "dévoreuse" d'espaces fertiles et, de l'autre côté, l'agriculture, par essence à la campagne mais appelée à composer avec cette envahissante voisine. Le travail qu'a mené Jean-Baptiste Noé sur la Plaine de Montesson, montre que ville et agriculture peuvent (doivent ?) cohabiter, s'accompagner dans leur développement commun.

Montesson est un lieu bien à part : 450 ha de terres vierges de tout ensemble immobilier, enchâssés sur le territoire d'une communauté de communes de 170 000 habitants avec tous les attributs de la "vie moderne", avec au loin les tours du quartier de La Défense qui se situent à moins de 5 km, et encore plus loin, la tour Eiffel. Là, une centaine de maraîchers cultivent radis et salades et les vendent à la grande distribution ou sur le carreau des producteurs du marché international de Rungis. A côté d'eux, la vie urbaine bruisse de mille sons. Situation paradoxale ? Certainement au premier regard mais finalement pas tant que cela.

Le maraîchage dans la région de Montesson, c'est une longue histoire. Vers 1360, des cultivateurs et vignerons quittent la commune voisine de Chatou pour former un autre village sur le mont Taxonis, lieu qui va donner son nom à la localité : Montesson. Si à la fin du XIXe siècle, les Montessonnais cultivaient vigne, blé et pommes de terre, c'est véritablement au début du XXe siècle que le maraîchage se généralise. Un travail qui demande beaucoup de main-d'œuvre saisonnière : elle sera constituée par des Bretons "montés" à la capitale et qui finissent par se fixer à Montesson. *« L'arrivée du train va complètement changer la donne,* explique Jean-Baptiste Noé. *La première ligne ferroviaire française ouvre en 1837 et part de la gare de Saint-Lazare pour s'arrêter au Vésinet-Le Pecq, au Sud de la plaine, bientôt suivie d'une deuxième passant par le Nord vers Argenteuil. »* Le développement du rail sonne aussi le glas de la prédominance des ceintures maraîchères autour des grandes villes : désormais, les fruits et les légumes du Sud de la France peuvent voyager et atteindre le "ventre de Paris", dans les Halles. *« L'urbanisation suit l'arrivée du train et s'organise entre ces deux voies. Montesson, nichée au creux de sa plaine, est plutôt épargnée. Il faut reconnaître que l'endroit est peu habité, peu prisé. Il n'est pas valorisé ».*

La situation va perdurer jusqu'au milieu du XXe siècle. L'ouverture de la ligne de RER va, une fois de plus, bousculer ce qui était établi et engendrer une forte pression immobilière, les populations urbaines cherchant des lieux plus spacieux qu'en centre-ville mais néanmoins proche de l'activité de la ville. *« D'un coup, la plaine devient intéressante d'un point de vue du développement immobilier et les hectares de la plaine maraîchère deviennent des surfaces à bâtir. »* A cette époque, la main-d'œuvre bretonne dans les entreprises maraîchères fait place à celle du Portugal.

L'arrivée de la mécanisation

« Cette plaine peu habitée, essentiellement agricole, devient attirante d'un coup dans les années 60, ce qui n'est pas pour le bonheur des maraîchers de la plaine, souligne Jean-Baptiste Noé. *Ils souffrent d'autre part d'un handicap : l'extrême atomisation des exploitations qui a longtemps perduré. On a compté jusqu'à 3 000 parcelles réparties sur les 450 ha. »* Mais, plusieurs tendances ont émergé laissant à penser que le maraîchage a un avenir. *« La première grande évolution est mécanique. Je pense bien évidemment à la mécanisation des phases du travail au champ. Il y a aussi l'introduction du plastique dans le travail agricole. Elle date de la période 1980-2000 et a vu l'apparition et le*

Les terres agricoles s'incluent aujourd'hui dans le présent de la population urbaine : elles participent à la vie d'une commune.

Reportage photos : Aymeric Warmé-Janville

BIO EXPRESS
Né en 1983, Jean-Baptiste Noé est professeur d'histoire. Il a consacré sa thèse de Doctorat d'Histoire économique à une multinationale, le groupe Total. Mais il s'est aussi penché sur l'évolution du maraîchage dans la plaine de Montesson, dans les Yvelines, durant ces trente dernières années. Un choix qui ne doit rien au hasard : c'est sur ce sujet qu'il a travaillé dans le cadre de son Master. De plus, Jean-Baptiste Noé est habitant et aussi élu de la commune. A ce titre, il dispose d'un observatoire privilégié sur ce que peut représenter aujourd'hui l'activité maraîchère en zone périurbaine.

développement du film P17 que l'on pose directement sur les cultures. L'évolution s'est faite au détriment des tunnels dits nantais qui avaient permis d'augmenter la production de certains produits de façon importante. Le film P17 s'est imposé pour des raisons simples : il est moins cher, moins fragile et plus facile à utiliser. Dans le même registre, on ne peut oublier la croissance de l'usage de produits phytosanitaires. Incontestablement utiles pour la production, ils interpellent la société et peuvent susciter l'inquiétude des populations sans une explication raisonnable et précise. La partie agricole de la plaine a la chance d'avoir non loin une station d'épuration des eaux. L'activité maraîchère n'impacte donc pas ici. »

D'autre part, le tissu même du maraîchage a changé. *« La moyenne d'âge des maraîchers a baissé,* note Jean-Baptiste Noé. *La proportion des exploitants de moins de trente ans est passée de 7 % en 1988 à 16,5 % en 2000. On a assisté à la disparition des exploitations, de 4 ha ou moins. On compte aujourd'hui au moins quatre entreprises avec plus de 50 ha de production. »* Une autre évolution concerne les prix des fruits et légumes. Il est de mise d'affirmer que ceux-ci ont augmenté. *« Mon analyse sur trente ans tendrait à montrer qu'en fait ils auraient plutôt baissé, selon le produit bien évidemment, et cela grâce aux apports de cette évolution technique du maraîchage : plus de productivité, moins de coûts. »* Une autre modification est plutôt intervenue dans la façon dont on appréhende une zone périurbaine. *« Dans les années 70, tout porte à l'extension des villes – augmentation de la population, décision politique… La configuration est aujourd'hui tout autre : on préfère densifier l'urbain plutôt que l'étendre, cela dans un but de préserver les terres. Le renversement s'est effectué dans les années 90. On a assisté à un basculement psychologique : la commune se pense aussi en termes d'espaces verts. On a alors compris qu'il y avait, dans la protection des paysages, une référence, si ce n'est pas à la mémoire, en tout cas à l'imaginaire collectif. Les terres agricoles s'incluent du coup dans le présent de la population urbaine : elles participent à la vie d'une commune. »*

Le maraîchage, une activité importante pour la commune

A ce moment, l'historien fait place à l'élu de la ville de Montesson. *« L'activité maraîchère est la troisième de la commune, juste derrière le centre hospitalier et un centre commercial, même si elle n'est pas très pourvoyeuse d'emplois. La municipalité de Montesson a travaillé au maintien de l'activité et a réussi à obtenir des baux à long terme pour les exploitants, de neuf ans au lieu de trois.*

Peu de maraîchers de la plaine sont propriétaires des terres qu'ils cultivent. Le principal propriétaire foncier est la Région Ile-de-France, avec 20 % des terres. La ville n'en possède que 5 %. Il était nécessaire de donner aux maraîchers un temps suffisant pour développer leur métier. Montesson a aussi agi afin de regrouper les jachères et elle a procédé au forage de puits pour l'irrigation. Mais je tiens à préciser que l'activité maraîchère ne saurait persister, a fortiori se développer, sans l'appui des habitants de la commune. C'est parce qu'il participe à la qualité de la vie – quelle municipalité de la taille de Montesson pourrait entretenir un espace vert de 450 ha ? – que le maraîchage profite de l'adhésion de la population. Si en plus, il génère une activité économique, alors nous sommes dans une dynamique gagnant-gagnant. »

L'emprise foncière demeure toujours un sujet chaud. *« Nous sommes dans une situation où le pays perd chaque année quelque 70 000 ha de terres cultivables, et ce schéma est irréversible,* analyse Jean-Baptiste Noé. *Le développement paradoxal de zones mixtes villes-campagne n'est pas sans être un peu inquiétant, et pourrait rappeler comment le littoral de la Côte d'Azur a été traité dans les années 70. La récente Loi de modernisation agricole*

(LMA) apporte un cadre juridique important au maintien des terres agricoles. Néanmoins d'autres outils étaient déjà en place. Je pense en particulier au plan local d'urbanisme (PLU) qui demeure le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Le statut des terres agricoles y est clairement défini et protégé. Les Schémas de cohérence territoriale (ScoT) interviennent au niveau régional pour maintenir l'équilibre entre les diverses affectations données aux terres. Dans les années 80, l'Etat a désiré urbaniser la plaine de Montesson afin d'offrir des habitations à ceux travaillant à La Défense. Comme au même moment on reconnaissait que Paris disposait de "poumons verts" avec ses parcs et jardins, le ScoT a permis de préserver le "poumon vert" de cette partie de la petite Couronne qu'est la plaine de Montesson. »

Sans soutien de la population, pas de décision politique

Cependant, la loi ne peut pas tout faire. *« Il y a l'assentiment ou le rejet des populations à prendre en compte et leur impact dans l'éventuelle reclassification des terres agricoles. Sans soutien des populations, il n'y a pas de décisions politiques possibles. Et puis il y a les comportements humains : un paysan préférera vendre ses terres plutôt que de continuer une activité qui n'est plus rentable. Et c'est bien difficile de l'y empêcher… »*

Au final ainsi, malgré les risques et les fortunes liés au marché des fruits et légumes, aux yeux de Jean-Baptiste Noé, le maraîchage dans la plaine de Montesson a toute sa légitimité, ne serait-ce qu'en permettant de mieux faire comprendre la spécificité du monde agricole. Bien sûr, du chemin reste encore à accomplir. *« Il existe une méconnaissance des populations des villes sur la réalité du métier de maraîcher. Au mieux, il s'agit d'images d'Epinal. Du coup, des questionnements surgissent, par exemple à propos de l'impact de cette activité sur l'environnement, ou sur sa survie. De l'autre côté, le maraîcher n'a pas souvent le temps, ou le réflexe d'aller vers ces populations. Il ne peut pas y avoir d'incompréhension quand on cherche à se comprendre. Des démarches comme les semaines de la biodiversité, qui permettent d'organiser des rencontres entre ces deux mondes, revêtent beaucoup d'importance. Je demeure persuadé que les urbains ne sont pas les ennemis des maraîchers, bien au contraire. »*

Philippe Gautier